



RECOMMANDE A.R
La Présidente

Monsieur André LABORIE
2 rue de la Forge
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

N/Réf. : IFP/MAN

Paris, le

25 MARS 2015

DAI N° 11016911 **A rappeler dans toute correspondance**

Monsieur,

En complément de mon courrier du 24 juillet 2012, dont vous trouverez copie ci-jointe, je vous informe que l'un des membres de notre Commission chargé de l'exercice du droit d'accès indirect a procédé aux dernières vérifications demandées en application des dispositions de l'article 41 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je vous précise que vous êtes enregistré par la police nationale dans le Traitement d'Antécédents Judiciaires (TAJ*) en tant que mis en cause. Conformément à l'article R 40-33 I du code de procédure pénale, je vous communique les informations enregistrées à ce titre en vous précisant que, depuis la date de votre saisine, vous faites l'objet d'un nouvel enregistrement pour des faits commis entre le 7 septembre et le 6 décembre 2011 à Toulouse.

A la suite des démarches de notre Commission, les informations relatives à l'affaire « d'appels téléphoniques malveillants réitérés » du 18 mai 2004 à Tounefeuille ont fait l'objet d'une mise à jour par mention de la décision de classement sans suite dont vous avez bénéficié. Cette affaire sera désormais inaccessible dans le cadre de la consultation de ce fichier à des fins d'enquêtes administratives.

Par ailleurs, si vous avez connaissance de suites judiciaires favorables relatives à l'affaire de « travail clandestin » entre le 1^{er} janvier et le 31 juillet 1998 à Saint Orens de Gameville, je vous invite à transmettre copie de cette décision à la CNIL.

En effet, si vous avez été acquitté ou relaxé, les informations relatives à cette affaire doivent en principe être effacées. Toutefois le procureur de la République peut s'opposer à cet effacement, auquel cas il sera cependant fait mention de la décision d'acquiescement ou de relaxe sur la fiche de police judiciaire.

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

8 rue Vivienne CS 30223 75083 PARIS Cedex 02 - Tél : 01 53 73 22 22 - Fax : 01 53 73 22 00 - www.cnil.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les données nécessaires au traitement des courriers et des dossiers de formalités reçus par la CNIL sont enregistrées dans un fichier informatisé réservé à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant au correspondant informatique et libertés (CIL) de la CNIL.

Si vous avez bénéficié d'une décision de non-lieu ou de classement sans suite, la mise à jour des informations vous concernant figurant dans ce fichier est de droit ; en revanche, l'effacement applicable uniquement aux décisions de non lieu ou de classement sans suite pour insuffisance de charges ou infraction insuffisamment caractérisée relève du pouvoir d'appréciation du procureur de la République qui peut s'y opposer (article 230-8 du code de procédure pénale).

La procédure auprès de notre Commission est désormais terminée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'I. Falque-Pierrotin', with a stylized flourish at the end.

Isabelle FALQUE-PIERROTIN

PJ : Courrier du 24 juillet 2012 et 1 fiche TAJ police (Auteur)

*successeur depuis le 1^{er} janvier 2014 des fichiers STIC et JUDEX

La Présidente

Monsieur André LABORIE
2, rue de la Forge
« Courrier Transfert »
31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

N/Réf. : IFP/BPT

Paris, le

24 JUL. 2012

SAISINE N° 11016911

A rappeler dans toute correspondance

Monsieur,

En complément de ma lettre du 6 avril 2012, dont vous trouverez copie ci-jointe, j'ai l'honneur de vous informer que l'un des membres de notre Commission chargé de l'exercice du droit d'accès indirect a procédé à de nouvelles vérifications en application des dispositions de l'article 41 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je vous indique que vous êtes enregistré dans le Système Judiciaire de Documentation et d'Exploitation (JUDEX) en tant que mis en cause.

Conformément à l'article 8 du décret n° 2006-1411 du 20 novembre 2006 portant création de ce fichier, je vous communique les informations enregistrées à ce titre.

Enfin, s'agissant du Système de Traitement des Infractions Constatées (STIC), les investigations sont en cours et je ne manquerai pas de vous tenir informé de leurs résultats.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Isabelle FALQUE-PIERROTIN

PJ : Fiche JUDEX (Auteur) et courrier du 6 avril 2012

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

8 rue Vivienne CS 30223 75083 PARIS Cedex 02 - Tél: 01 53 73 22 22 - Fax: 01 53 73 22 00 - www.cnil.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Les données nécessaires au traitement des courriers et des dossiers de formalités reçus par la CNIL sont enregistrées dans un fichier informatisé réservé à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant au correspondant informatique et libertés (CIL) de la CNIL.

215/4530

REPUBLIQUE FRANCAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA POLICE NATIONALE

O B J E T : Communication d'informations au titre de l'article R. 40-33 du code de procédure pénale crée par le décret n° 2012-652 du 4 mai 2012 relatif au traitement d'antécédents judiciaires – TAJ -
Dossier de monsieur **André LABORIE** né le 20/05/1956 à Toulouse (31).

REFERENCE : Saisine CNIL n° 11016911 en date du 06/07/2011.

Conformément aux dispositions de l'article R. 40-33 du code de procédure pénale crée par le décret n° 2012-652 du 4 mai 2012 relatif au traitement d'antécédents judiciaires, je vous informe que les données suivantes* concernant **monsieur André LABORIE** sont enregistrées dans le Traitement d'Antécédents Judiciaires (TAJ) à la date du 06/07/2011 et peuvent lui être communiquées :

Nom et prénom : LABORIE André

Né le 20/05/1956 à Toulouse (31)

Père : LABORIE Roger

Mère : INCONNUE

Sexe : masculin

Nationalité : française

Dernier domicile connu : 2 rue de la Forge à Saint Orens de Gameville (31)

Profession : sans profession

Mis(e) en cause dans la ou les infractions suivantes :

. qualification(s) : violence sur un magistrat ou juré sans incapacité et outrage par geste, menace, envoi d'objet à magistrat ou juré dans l'exercice de ses fonctions

. faits commis le 03/05/1996 à Toulouse (31)

. qualification(s) : organisation frauduleuse d'insolvabilité par débiteur pour échapper à une condamnation de nature patrimoniale et banqueroute par dirigeant d'entreprise prestataire de service d'investissement

. faits commis entre le 01/01/1995 et le 05/03/1997 à Toulouse (31)

. qualification(s) : travail clandestin

. faits commis le 01/01/1998 et le 31/07/1998 à Saint Orens de Gameville (31)

.../...

* Informations issues exclusivement des procédures établies par la police nationale.

. qualification(s) : travail clandestin
. faits commis le 17/08/1998 à Bages (66)

. qualification(s) : appels téléphoniques malveillants réitérés
. faits commis le 18/05/2004 à Tournefeuille (31)
. suite judiciaire : classement sans suite

. qualification(s) : conduite d'un véhicule à moteur malgré l'annulation judiciaire du
permis de conduire
. faits commis le 22/03/2005 à Toulouse (31)

Paris, le 6 MARS 2015

Pour le directeur général de la Police Nationale

P/Le sous-directeur chargé
de la police technique et scientifique
Le commissaire de police



Fabrice COTELLE